



Compte-rendu de la session de printemps 2022 de la section 30 du CoNRS

Présents : BONIN Patricia (présidente) ; FERRAGE Eric (Secrétaire de section) ; BARBONI Doris ; BEAUSSART Audrey ; BRACHET Cédric ; BRUNEEL Odile (réfèrent parité) ; CHABAUX François ; COURNOYER Benoît ; DONNADIEU-BERNARD Florence ; FERNANDEZ Catherine ; FORGET-LERAY Joëlle ; FRITSCH Clémentine ; HATTENSCHWILER Stephan ; IMMEL Françoise ; JARLAN Lionel ; MERMILLOD-BLONDIN Florian (réfèrent parité) ; PETILLON Julien ; PIERRE Caroline ; PISTRE Séverin ; RAMATCHANDIRANE Isabelle (Assistante CoNRS) ; SONKE Jeroen.

Excusé : MARTINEZ Jean-Michel.

La session de printemps de la section 30 « Surface continentale et Interfaces » du CoNRS s'est tenue en présentiel à Paris du 20 au 22 juin 2022. Au cours de cette session la section 1) a évalué différents dossiers, 2) a auditionné une candidate, et 3) a eu plusieurs discussions notamment avec des directeurs d'instituts (DI) et adjoints scientifiques (DAS). Ci-après un résumé.

Évaluations et expertises

- Evaluation à vague de chercheuses et chercheur.se.s (50 dossiers : 48 avis favorable, 1 avis différé, 1 dossier « pas d'avis »). Pour l'évaluation à vague, la section a examiné les dossiers de chercheur.se.s des unités en renouvellement cette année, à savoir : le CE (UMR6249), l'ECOSEAS (UMR7035), l'ITES (UMR7063), le GMGM (UMR7156), l'IPHC (UMR7178), l'IMBE (UMR7263), le BIAM (UMR7265), le MIO (UMR7294), l'ISTO (UMR7327), le CEREGE (UMR7330), l'ICube (UMR7357), le CRPG (UMR7358), GEORESSOURCES (UMR7359), et le LIEC (UMR7360). La section a apprécié le soin apporté par la grande majorité des chercheur.se.s dans la préparation de leur dossier. Ceci a permis aux rapporteurs qui ont présenté les dossiers à l'ensemble de la section d'estimer les activités et progrès sur les 5 années évaluées.
- Renouvellement d'association d'unité (1 dossier : 1 avis très favorable),
- Demande d'éméritat (nouvelle demande : 2 avis très favorable ; renouvellement : 1 avis très favorable),
- Intégration dans l'un des corps chercheur du CNRS (1 dossier : 1 avis favorable),
- Changement de direction d'unité (3 dossiers : 3 avis très favorable),
- Changement de section ou de CID (1 dossier : 1 avis favorable),
- Expertises (regroupement de laboratoires : avis très favorable ; projet de renouvellement d'une ZA : 3 avis très favorable, 2 avis favorable ; projet de création d'une ZA : 1 avis favorable ; projet d'association d'un laboratoire au CNRS : avis très favorable). Au cours de cette session, la section a procédé à l'évaluation de 6 ZA de l'INEE (5 en renouvellement + 1 en création). Ce travail a débuté par une présentation globale du réseau des ZA par Dominique Joly (DAS INEE) et Olivier Ragueneau (Directeur du réseau des zones ateliers), puis par une présentation (en visioconférence) et un échange avec le/la responsable de chaque ZA. La section remercie l'ensemble des participants et a grandement apprécié la qualité des présentations et des échanges qui ont apporté un éclairage sur le fonctionnement de ces outils scientifiques d'importance pour la communauté. La section salue



également le travail de coordination réalisé par les responsables pour le bon fonctionnement de ces ZA.

- Rattachement à la CID 50 « Gestion de la recherche » (1 dossier : 1 avis favorable),
- Titularisation (5 dossiers : 5 avis favorable).

Recrutement de chercheur.se.s en situation de Handicap 2022

Dans le cadre d'un recrutement par voie contractuelle de chercheur.se.s en situation de handicap, la section 30 a procédé à l'audition d'une candidate. Ce recrutement correspondait une demande de CRCN pour le laboratoire LIENSs (La Rochelle) sur la thématique « Flexibilité de la niche écologique face aux changements globaux ». Suite à l'audition de la candidate, la section a émis un avis favorable sur son admissibilité. La question de l'admission sera discutée par le jury adhoc.

Retour sur les concours CRCN et DR2

Le début de cette session de printemps a été l'occasion de discuter des concours CRCN et DR2 qui se sont déroulés au mois d'Avril 2022. Dans une ambiance restée positive et constructive, les membres de la section ont été impressionnés par la qualité des candidatures et des présentations.

La question de la parité avait fait l'objet d'une présentation spécifique par nos référents en début de JAD. Pour le concours CR 2022, la proportion de femmes candidates était de 40.7% (42 femmes sur 103). Après le JAD cette proportion était de 45%, et elle a atteint 60% pour la liste des admissibles (classées 1^{er} ex aequo). Il est important de noter que (pour cette année) la question de la parité n'a pas été un critère de sélection au moment des délibérations.

En ce qui concerne le concours DR2, le nombre de candidates plus faible (38%) confirme la retenue plus importante des femmes à postuler. La section les encourage à ne pas se censurer et à concourir. Par ailleurs, les membres de la section pensent que ces auditions sont importantes pour le concours DR et souhaite les maintenir. A ce titre, le travail de section devrait évoluer positivement avec la mise en place d'un Jury Admission sur Dossier (JAD) pour les concours DR2, ce qui permettra très certainement de réguler le nombre de candidat.e.s à auditionner, principalement en ce qui concerne les candidatures externes.

Chaires de Professeur Junior CNRS

Cette session a fait l'objet de discussions autour du rôle de la section dans la mise en place des Chaires de Professeur Junior (CPJ) CNRS. Pour 2022, le CNRS a accepté les 25 postes CPJ attribués par le ministère. Les instituts ont ainsi défini les profils ainsi que les laboratoires ciblés. Le profil établi par l'INEE pour la S30 est relativement large et ouvert à 4 laboratoires. Le CNRS a apporté des garanties et précisions quant à la pérennisation des postes et les conditions de titularisation des candidat.e.s pour cette première vague. Pour ces raisons, la section a ainsi accepté de participer à ce jury de recrutement et a réalisé l'instance d'équivalence des diplômes des candidat.e.s.

Rencontre avec les représentants INEE et INSU

La session de printemps a été l'occasion d'un moment d'échange avec le directeur de l'INEE, Stéphane BLANC, le directeur de l'INSU, Nicolas ARNAUD, la directrice adjointe scientifique « Surfaces et



interfaces Continentales » de l'INSU Fatima LAGGOUN et le directeur adjoint scientifique « écologie fonctionnelle » de l'INEE, Gilles PINAY. Les points suivants ont été abordés :

- Retour sur les promotions 2022. En session d'automne la section avait procédé au classement des candidat.e.s promouvables au grade CRHC, DR1 et DRCE. Les DIs et DASs ont indiqué que la liste finale des promu.e.s proposée par les instituts avait fidèlement suivi le classement proposé par la S30. Ceci a été apprécié par les membres de la S30 qui y voient un témoignage de confiance du travail réalisé en section.
- Retour sur les concours CRCN et DR 2022. Comme pour les promotions, la section a apprécié que le classement d'admissibilité proposé ait été suivi par la direction des 2 instituts. Concernant le concours 30/03, portant sur le « développement instrumental en réponse à des problématiques environnementales » et fléché sur un des laboratoires rattachés à l'INSIS (parmi ESYCOM à Champs sur Marne, IES à Montpellier, IMS à Talence, IETR à Rennes, LAAS à Toulouse), la section 30 n'a pas retenu de candidat.e à l'audition. L'annonce tardive de ce support a probablement contribué au faible nombre de candidat.e à ce concours, qui sera l'objet de discussion avec l'INSIS pour être remis au concours en 2023.
- Evaluation de la C3 de la RIPEC. La prise en charge par la S30 de l'évaluation de la composante 3 de la RIPEC a fait l'objet d'une discussion approfondie sur les modalités de candidature, le nombre et l'implication sur le travail de la section en amont de la discussion avec les représentants. Lors de la session d'automne (2021), la section avait décidé de ne pas prendre en charge l'évaluation des chercheur.se.s demandant la prime d'encadrement à la recherche (PEDR). Ce choix était motivé par le nombre ridiculement faible de primes à distribuer au regard du nombre de dossiers scientifiquement méritants. Avec la transformation de la PEDR en la composante 3 de la RIPEC, la section salue l'évolution positive du nombre de primes à distribuer (55% d'avis favorables en 2027). Pour cette raison et à titre expérimental, la section a décidé pour l'année 2022 de prendre en charge ce travail d'évaluation. A ce jour les modalités de fonctionnement restent à définir.